

# COMMUNE DE SAINT-POINT \* 71520

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-POINT

## Procès-Verbal

Date de mise en ligne :  
19 novembre 2024

Réunion de conseil municipal du  
Vendredi 04 Octobre 2024 à 20h30

Le vendredi dix octobre deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-POINT s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves QUELIN, maire.

**Etaient présents** : Pierre-Yves QUELIN, Maud GAND, Evelyne CINIER, Pierre-Marie DURIEZ, François-Xavier DUFOUR, Violaine MAILLET, Marcel EBERHART, Thomas LOISIER

**Secrétaire de séance** : Violaine MAILLET

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h35. Il procède à l'appel des présents. Le procès-verbal de la réunion du 26 juillet 2024 a été approuvé par le maire. Il doit réglementairement être mis en ligne sur le site internet de la commune dans les huit jours qui suivent son approbation.

### **1) Choix de l'architecte pour les travaux de la maison située au 1757 route du Lac**

Deux cabinets d'architectes ont été consultés. Après discussion c'est le cabinet d'architecte SETAN situé à Paray le Monial qui a été choisi pour s'occuper du projet de réhabilitation de cette maison.

Lors du conseil plusieurs idées de projets ont été soumises. Ces idées seront soumises au cabinet SETAN comme 1<sup>ère</sup> base de travail.

### **2) Points sur les projets**

- Eglise : Suite à la réception du diagnostic, un rendez-vous avec l'architecte Mme Laure De Raeve, un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), M. le maire et des conseillers municipaux a eu lieu cet été. Ces derniers ont pu présenter le diagnostic.

Un dossier de candidature pour d'éventuels financements avait été déposé auprès de la Mission Bern mais malheureusement le dossier n'a pas été retenu.

Lors des journées du patrimoine, des visites guidées ont eu lieu à l'Eglise. Environ 80 personnes ont été accueillies.

- Maison au 1843 route du Lac : Le dossier de demande de subvention appel à projet (Département) va être déposé comme projet n°1 fin 2024. Une fois les consultations et appels d'offres réalisées, les travaux devraient pouvoir normalement débuter au printemps 2025.

- Panneaux photovoltaïques hangar Pan Nord : Le dossier de subvention DSIL (Préfecture) a été déposé et nous devrions normalement avoir un retour fin octobre, début novembre.

- Aménagement extérieur mairie : 3 bancs et 1 table de pique-nique seront installés vers l'aire de jeux.

### **3) Points divers**

#### 1/ Recensement

Il est annoncé que début Janvier 2025, un recensement va être réalisé sur la commune. Thomas LOISIER est désigné coordonnateur du recensement et Marie Claude GAINOT sera l'agent recenseur comme lors du dernier recensement en 2019.

## 2/ Panneaux d'information du bourg

Celui-ci étant situé au niveau du point de collecte des ordures ménagères (derrière les poubelles) et de surcroît abîmé, il a été décidé de le refaire et de le déplacer un peu plus loin.

De plus, pour une meilleure diffusion de l'information un nouveau panneau sera placé au niveau de l'abribus.

## 3/ Aînés

Cette année une modification de formule est envisagée afin de rendre ce moment plus festif et convivial. Des demandes de devis sont en cours. En fonction des retours une date sera fixée. Si budgétairement la nouvelle formule n'est pas possible nous reviendrons à un repas au restaurant.

## 4/ SIVOS

A la réunion de rentrée des écoles, il a été annoncé un projet de voyage pour tous les enfants du RPI. Le coût du voyage étant conséquent, les écoles continuent la recherche de financement.

## 5/ SIRTOM

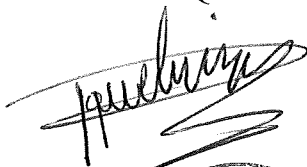
Après approbation du conseil syndical du SIRTOM, il a été décidé que le ramassage des poubelles d'ordures ménagères (grises) se ferait tous les 15 jours. Le regroupement sur des lieux de ramassage n'a pas été retenu. Il a été décidé à ce même conseil la mise aux normes des déchetteries ainsi que de certains points d'apport volontaire qui nécessitent parfois des manœuvres dangereuses.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h10.

La date du prochain conseil municipal a été fixée au vendredi 15 novembre 2024 à 20h30.

Fait et délibéré en mairie,

Le maire,  
Pierre-Yves QUELIN



La secrétaire de séance,  
Violaine MAILLET

